

FI15

LA ROCHELLE (FRANCE)
 du 25 novembre au 13 décembre 2019

La préparation, la programmation et l'exécution budgétaires axées sur les résultats (CDMT/DPPD, budget-programme, PAP)

Public concerné

- > Cadres des ministères de l'Économie, des Finances et du Budget.
- > Responsables des directions des études et planification de ministères sectoriels.
- > Cadres de l'administration exerçant des responsabilités dans les services financiers centraux et décentralisés.
- > Membres des Assemblées et Commissions parlementaires.
- > Conseillers en finances publiques.



Bon à savoir

- > Nous recommandons aux participants de se munir de documents internes à leur organisation et en rapport avec le sujet (loi organique relative aux finances publiques, budget-programme, documents de programmation, etc.).

Prestation pédagogique

- > **5 800€** par personne, hors transport et hébergement.
- > Durée : 3 semaines.
- > Package pédagogique incluant un ordinateur portable.
- > Repas du midi et pauses-café offerts les jours de formation.

Objectifs

- > Consolider ses connaissances des concepts et des principes de bonne gestion des finances publiques.
- > Renforcer les pratiques de préparation, planification, programmation et exécution budgétaires (chaîne PPBS).
- > Maîtriser les principes d'élaboration des cadres des dépenses sectoriels à moyen terme/DPPD.
- > Acquérir la démarche et maîtriser les outils d'élaboration des budgets-programmes/PAP.

>>> Itinéraire pédagogique >>>

Thème 1 - La préparation et la programmation budgétaire

- Les budgets et les lois de finances : le rôle et le contenu des lois de finances ; les différentes catégories de lois de finances et de budgets, la nomenclature budgétaire.
- Le processus de préparation du budget : les acteurs concernés, le calendrier et les méthodes de préparation.
- Le calendrier de préparation du CDMT global/DPBEP (Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle) et du budget.
- Les interactions entre le cadrage budgétaire à moyen terme et les CDMT ministériels (allocations intersectorielles des ressources et arbitrages).
- Les étapes de l'élaboration d'un CDMT ministériel/DPPD (Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses).

Thème 2 - La budgétisation par programmes

- Les budgets-programmes et l'élaboration des projets annuels de performance (PAP).
- L'articulation entre les stratégies sectorielles, les outils de gestion budgétaire (CDMT, PIP, etc.) et les budgets-programmes.
- La formulation et la priorisation des programmes et des actions.
- Les tableaux de programmation et de budgétisation en autorisation d'engagement (AE) et crédit de paiement (CP)..
- La répartition des responsabilités et la gestion au sein du programme.

Thème 3 - L'exécution et le suivi budgétaire axés sur les résultats

- Les modalités de mise en œuvre de l'exécution budgétaire et de la gestion orientée vers les résultats : les principes et les procédures comptables et administratives.
- L'exécution financière des programmes : les règles de gestion et de consommation des crédits en AE et CP.
- L'exécution technique des programmes : la mise en œuvre et le suivi des programmes.
- Les outils de contrôle (les rapports annuels de performance), d'évaluation et d'audit des programmes.